



Réadaptation à base communautaire (RBC) Réseau Afrique



Plan stratégique 2015-2019

Email: info@afri-can.org

Téléphone: +256 414 574462 / +256 772 583176

Site internet: www.afri-can.org

Table des matières

1. Glossaire.....	2
2. Résumé.....	3
3. Introduction	3
4. Historique.....	4
5. Le développement de ce plan.....	4
6. Le contexte: la RBC au niveau mondial.....	5
7. Le contexte: la RBC en Afrique.....	5
8. La RBC Réseau Afrique: forces et faiblesses.....	6
9. La RBC Réseau Afrique: vision mission et valeurs.....	6
10. La RBC Réseau Afrique: objectifs stratégiques.....	7

1. Glossaire

ADF : Forum Africain du handicap
CAN : RBC Réseau Afrique
CBID : Développement inclusif local
CBR : réadaptation à base Communautaire RBC
CRPD : Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapée .CRPD
DPI : DPI
EC : Comité Exécutif
IDDC : Consortium International sur le handicap et le développement
IDA : Alliance International du handicap
LOA : Lettre d'Accord
MOU : Protocole d'entente PE
NAD : Association norvégienne pour les personnes handicapées
TOR : Termes de Référence TDR
PAFOD : Panafricaine des personnes handicapées PANAPH
UNISE : Institut National d'éducation spécialisée d'Ouganda
WHO : Organisation Mondiale de la Santé OMS

2. Résumé

Le CAN fut fondée en 2001 et existe pour faciliter l'accès à une information utile sur le handicap et le développement de tous en Afrique. Dans le passé, on constate que l'information n'était pas assez partagée ceci freinant le progrès de la RBC dans le processus d'intégration des personnes handicapées.

Le CAN organise régulièrement des conférences sur la RBC et en publie les comptes rendus dans des livres. Le CAN organise aussi régulièrement des séminaires sur les techniques de rédaction et partage l'information à travers son site internet et les réseaux sociaux. Ses membres appartiennent à 41 pays d'Afrique. Elle est gérée par un Comité Exécutif (CE) désigné par ses membres lors des conférences et par un petit secrétariat basé en Uganda.

Un audit externe du CAN réalisé en janvier 2014 a mis en avant forces et faiblesses de l'organisation qui sont traitées dans ce plan stratégiques. Le CE du CAN a également participé dans une étude de planification stratégique an janvier 2014 afin d'établir les priorités parmi ses objectifs stratégiques pour la période à venir. Ils ont été définis comme suit :

- développer une forte capacité à partager et gérer l'information ;
- établir un solide lobby pour promouvoir la RBC de façon efficace;
- le renforcement de l'organisation du CAN.

Le CAN envisage de travailler sur base de partenariats avec d'autres agences de développement pour mettre en place une série d'activités basées sur ces objectifs. Les directives de l'OMS RBC et CRPD resteront les documents cadres pour les travaux du CAN. Le CAN qui est généreusement soutenu par le fondation CP UK et qui travaillera étroitement avec des partenaires tels que l'Association norvégienne pour les personnes handicapées (NAD) et l'OMS pour la mise en œuvre de plan stratégique.

3. Introduction

La fonction du CAN est de faciliter l'accès à une information utile sur le handicap et le développement de tous en Afrique. Nous sommes conscients que les adeptes de la RBC n'ont pas toujours le temps ou compétences nécessaires pour pouvoir partager leurs expériences et n'en voit souvent pas le besoin. Pourtant, nous admettons que partager à grande échelle profitera aux personnes handicapées au sein de tous les programmes de RBC et de développement inclusif.

La tradition orale africaine prédomine dans la façon de communiquer et va servi à transmettre l'information de génération en génération pendant des siècles. Cette tradition n'encourage pas vraiment à documenter leurs travaux. En plus de compter sur la tradition orale un manque de ressources et des difficultés de communication entre pays demeurent un réel problème en Afrique.

Par conséquent, le partage et la documentation autour des expériences sur la RBC est au minimum sur le continent. Ceci contribue à freiner le progrès de la RBC dans la réhabilitation des personnes handicapées. Beaucoup de pays en Afrique ont adopté l'approche et manque pourtant de supports documentés pour défendre ou partager efficacement cette stratégie. Il en est de même pour la formation sur la RBC en Afrique, avec beaucoup de formation demeurant inconnues en Afrique de ceux gérant des formations similaires, ou de ceux qui pourraient bénéficier de telles formation.

A travers le CAN, les travailleurs en RBC et les personnes handicapées ont l'occasion de parler de leurs expériences et de comprendre l'impact de la RBC sur leurs vies. Nous nous attendons à ce que ces acteurs de la RBC échangent en partageant leurs expériences et des informations ce qui peut amener à une meilleure application de la RBC améliorant ainsi la qualité de vie des personnes handicapées en Afrique.

4. Historique

L'organisation du CAN tant que tel est née lors de la première conférence africaine sur la RBC, qui se tint en Ouganda en 2001 à l'institut national ougandais de l'éducation spécialisée (UNISE). Lors de cette conférence, les membres sentirent qu'ils y avaient quatre champs d'intervention : a) lancer la formation d'associations nationales de RBC ; b) améliorer la capacité de partage de l'information sur la bonne mise en pratique de la RBC ; c) revoir les programmes de formation sur la RBC afin de les synchroniser davantage ; d) et organiser des conférences sur la RCB en Afrique régulièrement, en commençant avec une première en 2004. Après cela, ces membres se rencontrèrent pour former une organisation qui faciliterait l'accès à l'information sur les applications de la RBC et sur d'autres questions pertinentes en lien avec ce sujet. Le CAN sera chargé de soutenir les initiatives consistant à documenter ou à partager les applications positives de la RBC.

Depuis sa conférence fondatrice de 2001, le CAN a tenu des conférences sur la RBC en Afrique, au Malawi en 2004, Afrique du Sud en 2007, et au Nigéria en 2010, et en a produit et diffusé les comptes-rendus dans des livres sur la RBC. Elle a aussi organisé 13 séminaires sur les techniques de rédaction dans divers pays d'Afrique où 153 travailleurs en RBC dont 30 personnes handicapées, ont été formés en documentation et dont les articles furent publiés dans un livre et sur le site internet du CAN. Le CAN a aussi créé un répertoire RBC Afrique qui est composé actuellement de 41 pays et 280 programmes de RBC.

Le CAN a connu quatre Comités exécutifs dont celui actuellement en place qui compte des membres de : Egypte, Niger, Nigéria, Burkina Faso, Afrique du Sud, Swaziland, Sierra Leone, Ouganda.

La Fondation CP basé au Royaume Uni est son plus important donateur de son histoire et a joué un rôle vital dans ses réalisations jusqu'à présent. Le CAN lui est extrêmement reconnaissant pour soutien significatif.

5. Le développement de ce plan

Ceci est le troisième plan stratégique depuis que le CAN a été enregistré en tant qu'organisation non gouvernementale en Ouganda en 2002. Le plan a été développé au cours de l'année passée et intègre des leçons apprises depuis 2001 auprès des travailleurs pratiquant la RBC en Afrique.

Nous sommes fiers des enjambées que nous avons faites et nous croyons que d'autres réseaux travaillant dans le domaine du développement inclusif en Asie du Pacifique et en Amérique Latine pourront bénéficier de notre expérience alors que leurs propres réseaux nouvellement établis se développent et que nous pourrions à notre tour bénéficier de leurs expériences.

Nous avons consultés les membres, les donateurs, et nos partenaires au cours d'un audit externe conduit en janvier 2014. Leurs idées ont contribué à poser les bases de ce plan lors d'une réunion pour la planification stratégique avec le Comité Exécutif du Can qui s'est tenu à Nairobi en janvier 2014 pendant deux jours, organisé par l'auditeur.

A partir de cette réunion, plusieurs aspects de ce plan furent développés et revus par le CE ainsi que les partenaires de développement charnières qui nous ont aidés à définir la direction à suivre par le CAN pour les cinq années à venir.

6. Le contexte : la RBC au niveau mondial

La RBC fut développée dans les années 80 pour que les personnes handicapées puissent être réhabilitées dans leurs propres communautés en usant principalement les ressources locales. En 2004, un rapport conjointement écrit par l'OIT, l'UNESCO et l'OMS repositionnait la RBC en tant que stratégie permettant la réhabilitation, l'égalité des chances, la réduction de la pauvreté et l'intégration sociale des personnes handicapées.

La voix de plus en plus forte du mouvement pour les handicapés a largement contribué à des changements énormes dans la façon dont la RBC devrait être considéré dans la stratégie d'approches des besoins des personnes handicapées. Le développement et la publication et une promotion précoce des directives de l'OMS sur la RBC a été un moment charnière de cette évolution. Evolution toujours en marche puisque ces directives sont testées largement et puisque les débats sur les stratégies de développement inclusif évoluent.

La RBC, maintenant souvent également appelée Développement inclusif à Base communautaire, se concentre sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et de leurs familles, en répondant aux besoins de base et en s'assurant de leur intégration et participation dans leurs familles et communautés. Les directives sur la RBC constituent un cadre de travail solide et un précieux document de référence pour la RBC.

Ces directives sur la RBC définissent une approche multisectorielle avec cinq principaux éléments : la santé, l'éducation, les moyens de subsistances, le social et l'autonomisation. Les directives sur la RBC sont issues d'une initiative commune de l'OMS, l'OIT, et l'UNESCO, en collaboration avec des personnes handicapées et leurs organisations, des ONG travaillant dans le secteur du handicap et avec d'autres acteurs clés.

De façon générale, plus de 90 pays considèrent la RBC comme étant leur principale stratégie et approche pour l'intégration des personnes handicapées. On comprend aussi de plus en plus que la RBC, avec son axe se concentrant davantage sur le modèle social et se basant plus sur les droits de l'homme, est un outil privilégié pour la mise en place de la CRPD. Depuis son adoption en 2006, 159 pays incluant 34 pays africains, ont ratifié la CRPD.

Le réseau mondial de la RBC a officiellement été créé en 2012 lors du congrès mondial de la RBC d'Agra en Inde. Il fut basé sur le partenariat entre les réseaux locaux de la RBC et les différents autres acteurs impliqués. La vision du réseau est « des communautés intégrantes et autonomes ». Le Comité Exécutif est composé de

membres du CAN, de la RBC Asie Pacific, la RBC Amériques ainsi que de l'OMS, de l'IDDC, de l'IDA et de DPI.

7. Le contexte : la RBC en Afrique

Plusieurs ONG nationales et internationales utilisent la RBC comme façon d'approcher les besoins des personnes handicapées. Des organisations telles que Sightsavers International, Christian Blind Mission (CBM), Handicap International (HI), Light for the World, et la Mission International contre la lèpre offrent des programmes régionaux et nationaux et utilisent la RBC comme approche lorsqu'elles interviennent auprès de personnes handicapées.

Au cours des 13 dernières années, le CAN a détecté les interventions de ce type et a cherché à rassembler les parties prenantes lors de forums pour que ces organisations de plusieurs pays qui travaillent auprès de personnes handicapées partagent et apprennent la façon dont elles mettent en avant la RBC.

Il faut que des efforts soient faits afin de mieux coordonner ces initiatives et afin d'identifier les façons de documenter et de partager ceci de manière plus large, alors que plusieurs pays d'Afrique appliquent la CRPD et nous accédons maintenant à de nouvelles technologies.

Le CAN voit la RBC comme une stratégie de contribution vers les établissements des sociétés inclusives. Le programme de la RBC fait en sorte que les ressources locales, les services et les institutions soient accessibles aux personnes handicapées. Nous travaillons avec des organisations, des institutions et des agences gouvernementales dans le but de recueillir des données sur l'efficacité de la stratégie RBC dans le fait qu'elle promeut l'égalité des chances pour les personnes handicapées et leurs familles. Le CAN contribue au développement de modèles de RBC en rendant les praticiens capables de documenter et partager leurs expériences, et aussi en supportant la création d'associations nationales de RBC et d'autres initiatives qui aident les personnes handicapées et leurs familles à se faire entendre.

8. CAN : forces et faiblesses

Le CAN a une réputation établie et de très bons antécédents en matière de conférences et de publications. L'organisation a de grandes chances de connaître beaucoup de succès et de devenir importante pour l'Afrique mais aussi au sein du réseau mondial de la RBC. Son équipe est impliquée, possède des bureaux libres, et des membres venant de 41 pays d'Afrique.

Les membres du CE du CAN sont souvent à l'origine de discussions et débats autour de la RBC, et sont très bien placés pour faire en sorte que l'organisation reste en phase et bien informée.

Pourtant, il n'en ait pas de même pour son fonctionnement et sa structure plutôt sous développés pour une organisation de son âge. Le répertoire existant de ses membres est très faible et nécessite un remaniement complet. De plus, il doit encore démontrer qu'il peut devenir le catalyseur de la création des associations ou réseaux nationaux de la RBC pourtant un aspect critique dans ce secteur.

L'organisation a aussi besoin d'explorer comment l'Exécutif et le Secrétariat peuvent échanger avec d'autres organisations et intégrer les pays francophones, lusophones et arabes. Aussi comment générer des revenus afin de compenser ses principaux coûts. Le CAN doit se rapprocher de la Panafricaine des Personnes Handicapées (PANAPH) et ses représentations régionales et d'autres partenaires impliqués dans le développement. L'objectif fil rouge est une meilleure collaboration et un meilleur partage des connaissances pour le bien des personnes handicapées à travers le continent.

9. CAN : Vision, Mission et Valeurs

Vision : égalité des chances, intégration sociale et réhabilitation des personnes handicapées en Afrique.

Mission : Le CAN existe afin de promouvoir l'accès à l'information sur le handicap et le développement de tous en Afrique.

Nos valeurs identifiées :

Une approche basée sur les droits : nous respectons les droits des personnes handicapées et donc nous nous engageons à avoir une approche basée sur le droit. Nous savons que les droits des personnes handicapées leurs sont constamment refusés, que le système de la santé ne les prend pas en compte, que l'on ne leur permet une pleine participation dans la vie de leur communauté et que l'on leur donne moins de chances de toute façon. S'engager en matière de droit veut dire envoyer un message haut et fort à tous qui travaillent avec nous que les choses doivent changer. Cela veut dire informer les personnes handicapées, leurs familles et leur communauté qu'elles ont des droits, cela veut dire confronter les gouvernements et les partenaires de développement à tous les niveaux lors ces droits ne sont pas respectés.

Participation à part entière des personnes handicapées et de leurs familles : ceci veut dire s'assurer que nous, nos membres et nos partenaires non seulement s'impliquent mais qu'ils soient aussi les représentants fidèles de ceux avec qui nous travaillons. Cela veut dire s'assurer de bonnes pratiques restaurant la confiance des personnes handicapées afin qu'elles participent, en les impliquant elles et leurs familles dans les consultations, la planification, la mise en place et la surveillance, et en s'assurant que notre bureau représentent des populations avec qui il travaille.

Des partenariats forts et positifs : nous formerons des partenariats avec des organisations en prenant notre temps et avec notre libre-arbitre, afin de leur laisser l'opportunité de nous dire ce qu'ils pensent et ce dont ils ont besoin. Nous développerons des interventions spécifiques et rédigerons nos accord ensemble afin qu'ils rendent compte des besoins de chacune des organisations partenaires.

Egalité, Honnêteté et Respect : le CAN ne fera pas de discrimination sur aucune base. Au contraire nous chercherons plutôt à rester honnête respectueux de chaque personne avec qui nous travaillerons. Nous ferons en sorte que les groupes ayant subi des discriminations sur base de leur handicap, de leur sexe ou de leur identité nationale

locale ou quelconque identité soient pleinement impliquées. Nous défendrons ces valeurs à travers notre travail.

Transparence : nous avons une responsabilité envers ceux qui nous remettent leur confiance pour tout ce que nous entreprendrons.

Responsabilité : d'après notre expérience en 2001 nous ne pouvons pas sous-estimer l'importance de notre responsabilité envers nos donateurs, nos membres et nos partenaires. Nous nous engageons à faire du CAN un solide réseau régional par la confiance gagnée en restant responsables des ressources qui nous sont confiées. Nous nous efforcerons d'assurer une durabilité en favorisant un environnement de confiance avec toutes nos parties prenantes et nos partenaires.

10. CAN : objectifs stratégiques

Notre but global est que d'ici cinq ans nous serons un point de contact établi pour ceux qui travaillent avec des personnes handicapées en Afrique en utilisant la RBC comme approche, et dont l'impact est positif sur la RBC pour le bien des personnes handicapées.

Nous favorisons la meilleure application de la RBC selon les directives aux niveaux local, national, régional et international et en arriver au niveau politique, afin que les droits des personnes handicapées soient reconnus. Grâce à l'ouverture et la transparence, nous rendons le CAN capable de créer des politiques internes et des systèmes qui faciliteront l'implication des personnes handicapées et de ceux qui travaillent dans la RBC et montrons clairement comment les ressources sont utilisées.

Pour les cinq prochaines années, le CAN a l'intention de se concentrer sur trois objectifs stratégiques :

- Développer une forte capacité à partager et gérer l'information ;
- Créer un solide lobby afin de rendre la RBC plus efficace
- Renforcer l'organisation du CAN

Objectif stratégique numéro 1: développer une forte capacité à partager et gérer l'information

Stratégie : Sur cette période, le plus gros effort portera sur le renforcement des mécanismes de recherche, d'acquisition, d'analyse et de distribution de l'information à propos sur le RBC.

Ceci à travers le développement et la mise en place d'une stratégie de communication assez efficace pour atteindre les parties prenantes ; qui pourra aussi identifier de nouveaux partenaires ayant de l'expérience dans l'utilisation de différents façons de documenter mes bonnes applications, qui pourra prendre en considération les besoins uniques des personnes handicapées. Nous ferons en sorte également que ces supports soient disponibles en anglais, français, portugais et arabe.

Nous développerons une large adhésion au niveau local, régional, et international chez les parties impliquées dans la RBC, afin de s'assurer que l'information est compilée et mise à disposition des personnes à travers le continent à tous niveaux des programmes de la RBC. Ceci inclura les travailleurs de terrain de la RBC et les personnes handicapées, le handicap au niveau national et international et les organisations de développement, les instituts de formation, les agences gouvernementales et des nations unies, et les preneurs de décision au niveau régional.

Nous développerons et partagerons largement un répertoire exhaustif des programmes de Développement inclusif à Base Communautaire DIBC en Afrique, pour aider tous ceux qui travaillent dans ce secteur et pour encourager le dialogue et la collaboration entre eux et avec le CAN. Nos membres seront au cœur de nos travaux. Nous développerons plusieurs moyens de dialoguer avec nos membres pour les encourager à partager avec nous leurs réussites et leurs difficultés afin que cela profite à d'autres et pour en informer notre direction.

Partager et promouvoir l'utilisation des directives de l'OMS sur la RBC sera en tout point intégrer à nos travaux, autant partager et promouvoir le CRPD, et l'information sur les formations autour de la RBC et les

modules disponibles sur le développement de compétences et le partage des initiatives autour de la RBC.

Nous travaillerons sur la mise en réseau au niveau national et régional des acteurs impliqués dans la RBC en soutenant la création d'associations et réseaux nationaux de la RBC et en les renforçant. Ces deux points ont été identifiés comme étant critiques pour qu'un réseau soit efficacement connecté et opérationnel, et que le CAN veuille parvenir à réaliser. Ils peuvent être le véhicule de partage de l'information au sein du pays et aussi vers l'étranger.

Nous essaierons d'être représentés à des conférences et des séminaires pour susciter les consciences à propos du CAN et pour le promouvoir, élargir son répertoire et collecter des données à partager.

Les résultats-clés sur l'objectif stratégique 1

- Une base de données exhaustive des acteurs impliqués dans le handicap, créée et mise à jour
- Des systèmes créés servant à acquérir des informations en rapport avec la RBC auprès de tous les groupes et régions impliqués
- Une information sur les services de RBC disponible vers un large nombre de personnes impliqués, sur plusieurs supports et en plusieurs langues distribués à travers différents médias.
- Sensibilisation accrue en Afrique autour des directives de l'OMS sur la RBC
- Réseau des associations nationales de la RBC et réseaux de partage de l'information en place
- Visibilité du CAN accrue à travers sa participation lors de conférences et de séminaires clés

Activités clés pour l'objectif stratégique numéro 1

- Développer et mettre en place d'une stratégie pour préciser davantage et augmenter de façon significative le répertoire du CAN
- Editer le répertoire tous les quatre ans pour sa distribution lors de conférences de la CAN

- Développer le site internet du CAN pour le rendre accessible, complet et en faire une source d'information sur la RBC connue et reconnue
- Développer des systèmes et des mécanismes de collecte et de partage de l'information sur la RBC
- Continuer de gérer les activités basées en Ouganda dans le cadre du projet de documentation et de recherche de la NAD
- Développer et alimenter les pages Facebook en anglais, français, arabe et portugais
- Editer et diffuser une newsletter deux fois par an
- Développer une librairie électronique des ressources sur la RBC pour permettre aux travailleurs de terrains l'accès à l'information
- Développer une stratégie pour le partage de l'information en anglais, français, portugais et arabe
- Dresser une carte des associations et réseaux existant autour de la RBC et des réseaux en Afrique, et faire plus d'études de cas afin d'en tirer de possibles modèles
- Développer et mettre en place une stratégie de soutien à la création et au renforcement des associations et réseaux nationaux de la RBC en tant qu'entités efficaces, représentatives et durables
- Promouvoir la mise en réseau des programmes sur la RBC et des membres du CAN en favorisant les éduc tours
- Travailler avec l'OMS et d'autres acteurs pour promouvoir les directives de l'OMS sur la RBC à travers toutes activités et médias.
- Se rendre à des conférences et séminaires pertinents sur le sujet

Objectif stratégique numéro 2: établir un solide lobby pour promouvoir la RBC de façon efficace

Stratégie : nous travaillerons de façon étroite avec les organisations du handicap, les agences gouvernementales, les organisations de développement et les preneurs de décisions au niveau national et régional, afin de déclencher une plus grande

sensibilisation et soutien à la RBC définie par les directives de l'OMS sur la RBC comme une approche efficace aidant à promouvoir les droits des personnes handicapées et appliquant la CRPD. Nous explorons aussi l'impact des directives sur la RBC en tant qu'outil de développement inclusif, et analyserons leur utilisation par divers groupes, leurs avantages et leurs lacunes.

Nous jouerons un rôle clé dans le développement et les activités du réseau mondial de la RBC, en tant que représentants d'une Structure à gouvernance mondiale.

Nous nous engageons à créer et à participer à des forums où la RBC peut être présentée comme un sujet majeur et en pleine évolution qui fait avancer l'intégration et l'autonomisation des personnes handicapées, leurs familles dans la communauté en lien avec la CRPD. La participation du CAN au Forum Handicap Afrique et les autres entités régionales.

Dans le même but, nous participerons également à la détection, à l'évaluation et au renforcement des formations et modules sur la RBC disponibles en Afrique, et continueront de les faire connaître à travers notre réseau.

L'organisation d'une conférence tous les quatre ans constituera un événement majeur pour le CAN afin d'amener des personnes de différentes régions à partager leur expériences et à instaurer un dialogue pour le progrès de la RBC. La conférence 2014 a été repoussée à 2015 et se tiendra à Nairobi, au Kenya. La responsabilité du CAN consistera à assurer le suivi des résultats de la conférence, à les publier et les diffuser pour partager davantage le savoir présenté lors d'événements.

Entre les conférences, le CAN organisera réunira les parties prenantes au niveau subrégional et participera aussi à d'autres conférences régionales et autres forums pour poursuivre le partage des idées et des expériences au niveau mondial.

Nous poursuivrons d'encourager une culture de l'écrit et ses techniques afin de rendre les praticiens de la RBC capables de documenter leur idées et leurs expériences. Nous explorerons également et encouragerons un usage plus large des différents moyens de partage de l'information et des expériences tels que des vidéos du quotidien. De plus, nos séminaires se recentreront sur l'identification de problèmes en lien avec la défense de la RBC et que les acteurs peuvent documenter et utiliser comme outils de lobbying et de sensibilisation pour les besoins des personnes handicapées.

Nous mettrons également en place un programme de formation pour les formateurs au cours de la seconde partie de la période couverte par ce plan stratégique, afin de développer des formateurs au niveau régional capables de former dans des régions différentes et en plusieurs langues.

Les résultats-clés sur l'objectif stratégique 2

- La contribution du CAN aux forums incluant le CGN et l'ADF pour défendre la RBC en tant que stratégie pour atteindre les objectifs de la CRPD définis par les directives RBC
- Evaluation de l'impact, de l'utilisation, des forces et faiblesses des directives RBC en tant que moyen de développement inclusif
- Formations et modules de formation sur la RBC en Afrique identifiés, évalués et renforcés en partenariat avec d'autres acteurs
- Conférences 2015 (reprogrammée en 2014) et 2018, et publication des livres sur les conférences, et organisation de forums régionaux dans les années intervalles
- Meilleure partage de leurs expériences par des travailleurs de la RBC grâce à leurs compétences écrites et d'autres modalités de partage de l'information

Activités clés pour l'objectif stratégique 2

- Collaborer avec les autres parties prenantes pour comprendre l'impact des directives RBC sur le

développement inclusif parmi les différents groupes participants y compris le gouvernement, les DPO's et les prestataires en RBC.

- Collaborer et contribuer au réseau mondial de la RBC conformément aux plans développés
- Standardisation des procédures et documents de planification des conférences et mise en place des TDR, des LA pour des comités de conférences et organisations partenaires
- Organiser et accueillir les conférences PAN Africaines de 2015 et 2018 en collaboration avec les pays hôtes
- Collecter des anecdotes d'applications positives lors de conférences du CAN
- Compiler, publier et diffuser des livres post conférences avec des intervenants de ces conférences et des experts en RBC
- Soutenir des forums au niveau subrégional pour promouvoir le partage et la collaboration et diffuser les discussions
- Travailler avec la NAD, l'OMS et autres acteurs pour rechercher et documenter les types et les niveaux des programmes de formation en RBC (y compris les modules d'études sur le handicap et la réhabilitation), disponible sur le continent
- Contribuer à l'évaluation et au renforcement des programmes et modules de formation
- Collaborer avec l'OMS pour faire connaître INCLUDE, un programme de formation sur la RBC en ligne
- Evaluer les séminaires sur les techniques de rédaction et en modifier le matériel de formation selon le résultat
- Organiser et mettre en place des séminaires sur les techniques de rédaction en Afrique
- Publier les articles découlant de ces séminaires et les diffuser sous différents formats
- Planifier et mettre en place un programme de formation pour les formateurs pour les séminaires d'écriture
- Développer une base de données des personnes ressources en RBC

- Organiser des discussions post conférences en ligne sur Facebook

Objectifs stratégiques numéro 3: le renforcement de l'organisation du CAN

Stratégie : afin de réaliser les deux premiers objectifs stratégiques le besoin de renforcer à la fois le Comité Exécutif du CAN et son secrétariat a été identifié. Un audit externe du CAN a apporté des recommandations spécifiques examinées par le CE et incorporées au plan stratégique.

Le CE du CAN est désigné lors de l'Assemblée Générale Annuelle (AG) qui a lieu durant chaque conférence du CAN. En 2015, un nouveau CE sera désigné. En vue de sa préparation, le CE actuel, à l'aide du secrétariat développera des documents techniques et des ressources à but de renforcer et définir plus clairement les rôles et responsabilités des membres du CE, en vue de leur examen et validation lors de l'AG. Ils contiendront un document sur la description de poste, un document briefing et un pack information. Le CE se rencontreront physiquement chaque année si les ressources le permettent et chaque mois par Skype ou par d'autres moyens.

Les ressources humaines du secrétariat du CAN seront restructurées et réparties sur deux services : programmes et financements et Administration. Ils seront dirigés et supervisés par le CE et gérés par le Comité Directeur (DE)

L'organisation mettra en place un côté plan stratégique à travers la production de plans de travail annuel développé par le CE et le secrétariat. La mise en place sera faite selon les ressources disponibles. Ils seront surveillés de façon systématique et selon des procédés d'évaluation mis en place au début du plan.

Les programmes traiteront les deux objectifs stratégiques : une forte capacité à gérer et à partager l'information et un lobby

solide pour porter la RBC efficace. A l'intérieur du secrétariat, les deux services auront à leur tête le Comité Directeur et aidé par l'administrateur du site internet. L'administrateur du site internet est responsable de la gestion du site internet du CAN et de tous les médias sociaux. Un nouveau poste de responsable de l'information et de la communication sera ajouté lorsque les ressources seront disponibles. Ce poste sera centré sur le développement de système à but de partager et à générer l'information avec le plus large réseau et sur la production de publications.

Les services des Programmes se concentrera sur le développement et la durabilité des partenariats avec les donateurs et la recherche de nouveaux partenaires afin d'atteindre les objectifs stratégique du CAN. Le développement d'un partenariat de stratégie afin de guider ce processus sera une priorité au sein du plan stratégique. Si cela est possible, des réunions avec les partenaires stratégiques clés se tiendront chaque année. Un certains nombre de sources de revenu sera exploré dont d'exploitation des occasions que représentent les conférences et des séminaires organisés par le CAN.

Le rôle du CAN qui facilite l'accès et le partage de l'information sur la RBC à travers le continent sera annoncé publiquement. Une stratégie de communication et média sera développée pour guider la façon dont le CAN se dépeint lui-même et la relation qu'il entretient avec ses partenaires et autres partie prenantes.

La marque et le logo du CAN seront examinés et une série d'outils promotionnels développement y compris des brochures et des présentations. De plus, il est prévu d'établir des représentants au niveau subrégional d'ici la fin de la période du plan afin de correspondre avec les programmes régionaux et pour y promouvoir davantage le CAN.

Les coûts principaux du CAN ont été généreusement sponsorisés par la Fondation CP UK depuis sa création. Le soutien continu de cette fondation fut basé sur la promesse que le CAN tiendrait ses objectifs. En 2015, nous collaborerons également avec le NAD pour mener une pré-étude sur une proposition de collaboration de 5 ans de 2016-2020 ce qui nous espérons permettra au CAN d'atteindre plusieurs de ses objectifs mise en exergue dans ce plan en commun avec le NAD.

D'autre développement de partenariat et de recherche de fonds nécessaires pour la mise en place du plan stratégique sera régulièrement revu.

Le CAN a travaillé davantage avec l'OMS et cette collaboration est appelé à s'étoffer. Nous espérons la rendre systématique en 2015.

La désignation de membres cooptés du Comité Exécutif, ainsi qu'un panel de conseillers et amis du CAN sera aussi envisagé afin d'enrichir les compétences du CE et du secrétariat. Nous pourrons puiser parmi les membres possédant des connaissances particulières dans différents domaines de la matrix de la RBC pour fournir des conseils et des idées au CAN quand nécessaire. Utiliser davantage les bénévoles sera aussi étudié et une réglementation sur les volontaires développée.

Finance et Administration sera en charge de rédiger et de mettre en place une constitution mise à jour pour examen lors de l'AG ainsi que le développement et la mise en place de réglementations, systèmes et procédures. Dirigé par le Directeur Exécutif il sera pourvu d'un responsable Finance et Administration et assisté par du personnel bénévole. Le service Finance et Administration sera responsable de tous les aspects financiers de l'organisation y compris la gestion de l'aide financière, les salaires, la gestion de la petit caisse, l'approvisionnement, la production des rapports financiers, les

comptes et la supervision de l'audit annuel. Un système de comptabilité standardisé sera introduit.

Il sera également en charge de tous les aspects administratifs y compris l'organisation et la rédaction des minutes des réunions du CE, la conformité aux exigences légales d'une ONG, les aspects relatifs aux Ressources Humaines incluant le développement des descriptions de poste pour le CE et le personnel, et l'identification des besoins en formation, gestion des contrats et évaluation du personnel, gestion du bureau au quotidien, gestion des équipements et magasins, inventaires et gestion du classement papier et électronique.

Les résultats-clés sur l'objectif stratégique 3

- Plan stratégique développé et fonctionnement du CAN de façon effective et efficace par rapport à la révision de sa constitution, de ses réglementations et de ses systèmes.
- Un partenariat stratégique en place et des partenariats et une collaboration établis avec diverses organisations afin d'atteindre les objectifs du plan de stratégie
- Le CE fonctionnant de façon effective et efficace selon le TdR et les descriptions de poste
- Le secrétariat du CAN fonctionnant de façon effective avec un personnel compétent et correspondant à des descriptions de poste claires et régulièrement évalué.
- Un choix de ressources promouvant le CAN disponible et une identification claire de sa marque.

Les activités clés de l'objectif stratégique 3

- Développer une stratégie de développement et rencontre avec ces partenaires potentiels pour discuter et créer un protocole d'entente PE en vue d'une collaboration (incluant le PANAPH et ses bureaux régionaux, le NAD, l'OMS, CICR, HI, IDDC, ADF°)
- Tenir des réunions annuelles entre le CE et partenaire stratégique
- Réunions mensuelles sur Skype

- Développer des systèmes de surveillance et d'évaluation
- Rédiger des descriptions de poste pour les membres du CE pour validation lors de l'AG
- Identifier les besoins en formation du personnel et l'organiser la formation
- Produire du matériel de promotion du Can sous divers supports tels que brochure / Cartes de visite du CE / DVD
- Développer la marque CAN et revisiter le logo
- Revoir et mettre à jour la constitution et ses réglementations si nécessaire y compris le manuel des RH et du personnel
- Recruter un responsable Information Communication
- Développer une plateforme technique permettant de partager l'information sur la RBC par des SMS
- Développer une stratégie de représentation régionale.